

L'UNIVERS DES FOIRES COMMERCIALES

Le Mondial des arts de la scène

MONTRÉAL — 4-7 décembre 1996 — Organisé par le Commerce international des arts de la scène (CINARS), le **Mondial des arts de la scène** offre aux artistes canadiens l'occasion de faire connaître leurs talents auprès d'artistes, agents et représentants venus du monde entier.

Depuis 1984, année du premier Mondial ou Marché, la participation ne cesse de croître, attirant des diffuseurs, des agents et des artistes d'Europe, d'Asie, d'Afrique, de l'Amérique latine et des États-Unis, et bien sûr du Canada.

Le **Mondial**, qui est ouvert aux artistes dans les domaines de la danse (traditionnelle et contemporaine), de la musique (classique et contemporaine), du théâtre (pour adultes, jeunes), des variétés (populaire, rock, folk, jazz, nouvel-âge, humour) et des multimédias et interdisciplinaire, offre aussi une salle-contact, muni de stands.

C'est le carrefour idéal pour accroître sa visibilité auprès des intervenants du milieu des arts de la scène des quatre coins du monde.

Le **Mondial** offre aussi, en un seul endroit, un accès direct au marché global des arts de la scène, sans besoin de se déplacer à l'étranger.

Des ateliers et des conférences y présenteront une mine de renseignements pratiques sur le développement de nouveaux marchés : la prospection, les communications, la diffusion internationale et les problèmes auxquels sont confrontés les professionnels des arts de la scène un peu partout dans le monde.

Cette année, les ateliers au programme seront présentés en trois volets : Japon, Australie et Allemagne, Autriche, Suisse, via les grands chefs de file de ces pays. CINARS vise, entre autres, à

favoriser les échanges commerciaux entre les entreprises de production et de diffusion des biens culturels sur le plan national et international. Le Mondial qu'il organise bénéficie ainsi de l'appui du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, du Bureau fédéral de développement régional (Québec), de Patrimoine Canada et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Pour location de stands ou pour s'inscrire dans toutes les disciplines, communiquer au plus tôt avec CINARS, à Montréal : tél. : (514) 842-5866; fax. : (514) 843-3168; courrier électro. : cinars@vir.com

CANADÉXPORT EN DIRECT

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/newsletr/canex>

Les Philippines accueillent la foire internationale du mobilier résidentiel

MANILLE, PHILIPPINES — Un grand événement à caractère international, entièrement dédié à l'ameublement résidentiel, se tiendra à Manille du 5 au 11 novembre 1996.

Au programme de la **Sixième exposition internationale de la région Asie-Pacifique (ASPAT 96)** figurent, entre autres, un salon professionnel ainsi qu'une tribune sur le dessin et les occasions d'affaires.

En plus d'attirer les représentants des entreprises commerçant dans la région Asie-

Pacifique, les organisateurs d'ASPAT lanceront une campagne intensive à l'échelle internationale pour susciter l'intérêt des représentants des grands marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon.

Les entreprises désireuses de promouvoir leurs produits et leurs services dans le cadre d'ASPAT 96 peuvent s'adresser à la délégation commerciale des Philippines, 60 Bloor Street West, Suite 409, Toronto, M4W 3B8; tél. : (416) 967-1788/1798, fax : (416) 967-6236.

TRANSFRET 96 se transporte à Montréal

MONTRÉAL — C'est du 10 au 12 septembre 1996 qu'aura lieu, à la Place Bonaventure, l'**Exposition internationale de transport des marchandises et de la logistique (TRANSFRET 96)**.

Selon les organisateurs, il s'agit de la plus importante exposition du genre au Canada, attirant plus de 250 exposants et 5 000 visiteurs.

Pour tout renseignement sur **TRANSFRET 96**, communiquer avec le GROUPE BOMART, tél. : (514) 337-9043; fax : (514) 337-1862; Internet : <http://www.bomartgroup.com/>

PUBLICATIONS

Le marché égyptien des produits forestiers

Les projets égyptiens visant la production de produits du papier, à partir de la canne à sucre, et de déchets du coton, pourraient se traduire en des occasions d'affaires d'une valeur allant jusqu'à 80 millions de \$ US pour les fournisseurs canadiens de services de génie, de formation et de gestion, ainsi que de technologie des procédés, d'équipement et de pièces.

C'est là un des faits saillants du rapport intitulé *The Egyptian Market for Forest Products* qu'a préparé l'ambassade du Canada au Caire en juin 1996. En voici quelques faits saillants :

* La valeur des exportations canadiennes de produits forestiers vers l'Égypte (les pâtes et papiers principalement) s'élève à 72 millions de \$ US cette année, ce qui représente une remarquable augmentation par rapport aux 32 millions enregistrés en 1993.

* Le marché égyptien du petit bois d'œuvre, du contreplaqué, de la pâte, du papier journal et du papier fin, qui représente à l'heure actuelle 1 milliard de \$ US, devrait connaître une croissance annuelle de 10 % au cours des prochaines années.

* Si cette croissance — et la part qu'y a joué le Canada — est digne de mention, les fournisseurs canadiens devraient cependant utiliser des dimensions métriques et ne pas se restreindre au marché du tilleul d'Amérique (bois blanc), s'ils veulent viser plus que seulement 10% de ce marché dont la valeur totale s'élève à 360 millions de \$ US.

Selon les auteurs du rapport, pour réussir sur le marché égyptien des produits forestiers, les fournisseurs canadiens doivent souligner leur engagement à long terme et poser des gestes en ce sens.

Par ailleurs, il est des avantages notables à désigner un agent local autorisé qui repérera des occasions d'affaires et qui en assurera le suivi, que ce soit dans le secteur public ou privé.

De fait, en vertu de la loi égyptienne, les fournisseurs étrangers désireux de vendre leurs produits au secteur public doivent nommer un agent ou un représentant égyptien, et ce, avant de soumettre toute facture pro forma, cotation ou proposition de projet, à un ministère ou à une société de l'État égyptien.

Les importations de produits forestiers proviennent de deux

sources, à savoir les marchés internationaux qui sont attribués par l'entreprise nationalisée Société commerciale du bois, ou FABAS, et qui représentent environ 20 % des importations, et le secteur privé, qui assure les autres 80 %.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des exemplaires du rapport, qui porte également sur la concurrence en Égypte et qui contient une liste d'agents et d'importateurs égyptiens de produits forestiers, communiquer avec l'ambassade du Canada au Caire; fax : (011-20-2) 354-7659.

Écobulletin de Corée

L'*Écobulletin de Corée*, qui est actuellement un bimensuel, est préparé par l'ambassade du Canada à Seoul. On peut le consulter par l'entremise du système FaxLink de l'InfoCentre du MAECI (voir l'encadré sur l'InfoCentre au bas de la page 16), en mentionnant le numéro de code 76650.

Les exportations canadiennes de biens et de services environnementaux vers la Corée ont augmenté en flèche durant les dix dernières années, mais l'impression demeure que les sociétés canadiennes n'ont pas connu autant de succès que leurs homologues japonaises et européennes ni même que leurs homologues américaines et australiennes.

Le bulletin vise avant tout à accroître l'intérêt que l'industrie de l'environnement du Canada porte à la Corée, et à aider les sociétés et les organismes canadiens qu'intéresse le marché coréen en général.

L'univers francophone à votre portée

L'édition 1996 de la revue *L'année francophone internationale* est désormais disponible.

L'ouvrage de 320 pages est divisé en trois parties : la première offre un tour d'horizon des faits marquants de 1995, sur les plans politique, social, économique, culturel, etc., dans plus d'une cinquantaine de pays et régions francophones du monde entier; la deuxième traite, entre autres, du 6^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement, tenu à Cotonou en décembre dernier, et du 9^e Mondial

de la publicité francophone, tenu à Québec en octobre dernier; et la dernière partie comprend, entre autres, un aperçu des activités d'une douzaine d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales, ainsi qu'une liste et coordonnées des principales associations francophones.

Pour en commander un exemplaire (23 \$, frais de port et manutention inclus), communiquer avec l'université Laval, tél. : (418) 656-5772, fax : (418) 656-7017, courrier électronique : AFI@fl.ulaval.ca